

<b>Intitulé du poste</b>	Agent technique des bâtiments
<b>Condition d'accès au poste</b>	/

### IDENTITE DE L'AGENT

<b>Nom, prénom</b>	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
<b>Statut, cadre d'emplois, catégorie, grade</b>	Adjoint technique

### PRESENTATION DU SERVICE D'AFFECTATION

<b>Mission principale du service</b>	Entretien des bâtiments de la commune
<b>Composition du service (effectif)</b>	2
<b>Positionnement du poste</b>	<i>Rattaché au Responsable des Services Techniques</i>

### MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

<b>Mission principale, raison d'être ou finalité du poste</b>	<p>Exécuter les travaux d'entretien, d'aménagement et de maintenance des bâtiments de la collectivité territoriale.          Diagnostiquer et contrôler les équipements relevant de sa ou de ses spécialités.          Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et du local utilisés.</p>
<b>Missions et activités</b>	<p>MISSIONS PRINCIPALES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux d'entretien, de réparations et de maintenance des bâtiments (maçonnerie, plâtrerie, peinture, électricité, plomberie, menuiserie, agencements...),</li> <li>- Savoir détecter les dysfonctionnements dans les bâtiments,</li> <li>- Programmer des interventions de maintenance courante à titre préventif ou curatif,</li> <li>- Gérer et suivre des contrôles obligatoires (bâtiments, espaces de jeux,...)</li> <li>- Nettoyage et entretien des outils et équipements mis à disposition</li> </ul> <p>MISSIONS PONCTUELLES ET DIVERSES :          Remplacement des agents techniques en cas de besoin (espaces verts, voirie)</p>
<b>Conditions de travail</b>	<p><b>Temps de travail hebdomadaire</b> : 35h sur 4,5 jours</p> <p><b>Lieu de travail</b> : Argentonnay</p>

## COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

### Profil du poste

#### Les « savoirs » :

- Permis
- Certificat d'aptitude de conduite en sécurité
- Habilitation électrique

#### Les « savoir-faire » :

- Maîtrise des techniques de base d'intervention des différents corps de métiers du bâtiment.
- Connaissance des règles d'entretien des bâtiments
- Connaissance du matériel, des produits et des équipements de protection à utiliser en fonction de la mission à effectuer
- Connaissance des conditions de stockage et de transport des produits
- Techniques de nettoyage et d'entretien des équipements, du matériel
- Techniques de détection des dysfonctionnements du matériel utilisé
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
- Connaissance des gestes et postures de la manutention manuelle et les règles d'ergonomie.
- Connaissance de la typologie des risques liés à la maçonnerie, à la menuiserie, etc
- Techniques de prévention d'accidents sur le site (signalisation de chantier, port des EPI...)
- Techniques de signalisation temporaire
- Techniques de conduite d'engins et de véhicule

#### Les « savoir-être » :

- Capacité à travailler en équipe
- Ponctualité
- Rigueur
- Autonomie
- Respect des règles et des consignes
- Réactivité
- Sociabilité